

(N^o 204.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 15 JUILLET 1862.

TRAVAUX D'UTILITÉ PUBLIQUE (1).

(CONCESSION DE CHEMINS DE FER.)

AMENDEMENT.

Ajouter à l'art. 1^{er} le paragraphe suivant :

I. Un chemin de fer de Termonde à Saint-Nicolas, passant par Hamme,

ou

de Termonde à Tamine, passant par Hamme, où il se relierait au chemin de fer projeté de Malines à Saint-Nicolas.

CH. VERMEIRE.

B^{on} DE TERBECQ.

P. DE DECKER.

(1). Projet de loi, n^o 178.

Rapport, n^o 200.